



Établissement
public de santé
Barthélemy Durand

LIVRET
D'ACCUEIL





Les valeurs de l'établissement public de santé sont :

- Faire un bon accompagnement.
- Bien traiter les personnes hospitalisées.



- Se faire aider par les familles.
- Se faire aider par les patients.
- Rechercher des activités culturelles différentes.

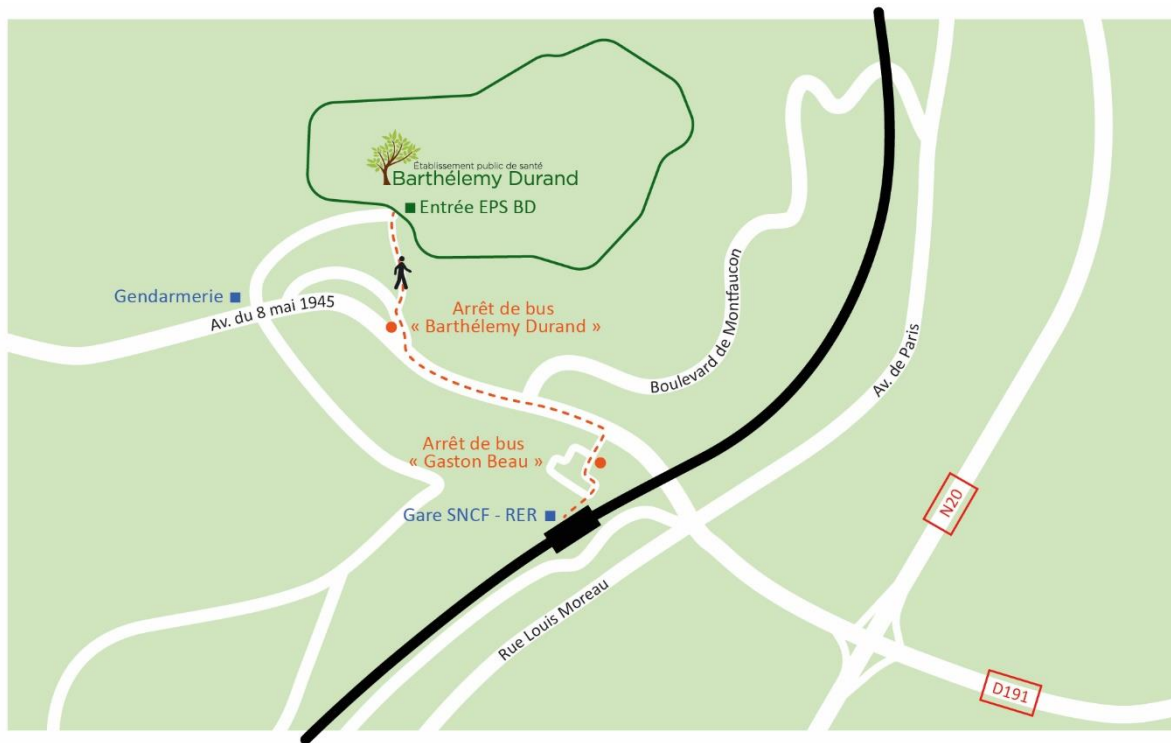


- Faire attention à la nature.

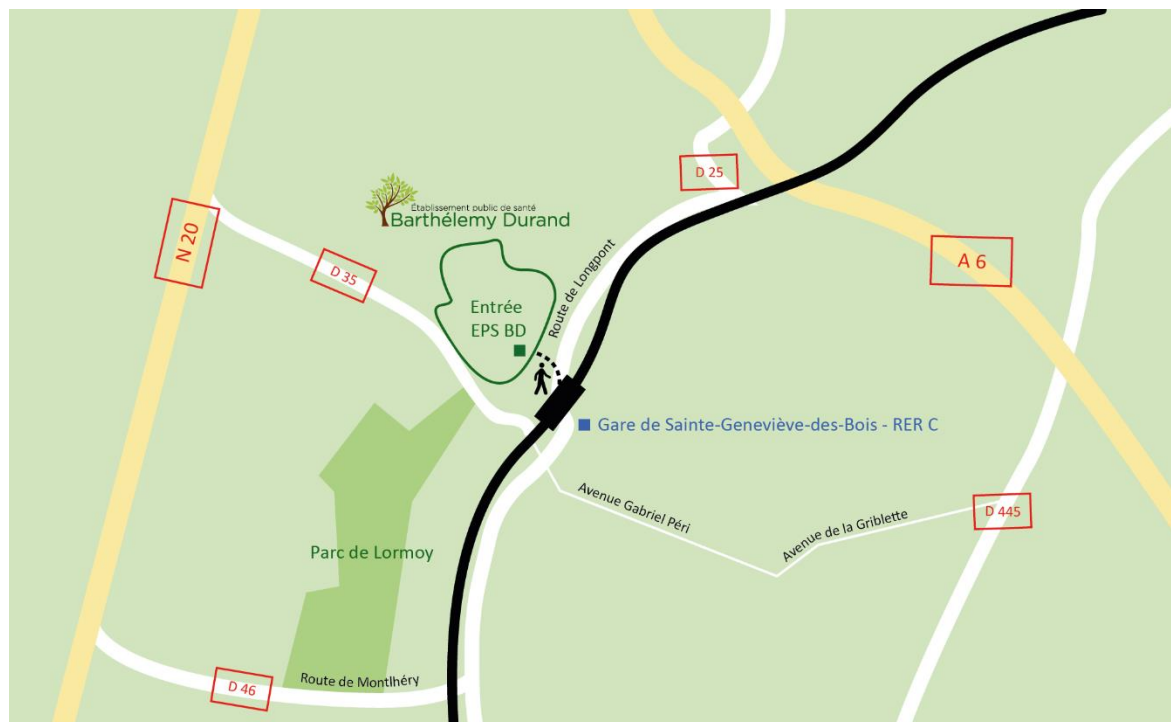
- Être un hôpital qui évolue.

SE REPÉRER

SITE D'ÉTAMPES



SITE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



CODE COULEUR DES BLOUSES DES PROFESSIONNELS



Médecin



Agent des services hospitaliers (hôtellerie)



Infirmier Cadre



Agent des services hospitaliers (ménage)



Psychologue
Psychomotricien
Assistant social
Educateur
Aide médico-psychologique



Secrétaire
Technique
Logistique



Aide-soignant

Les règles de soins psychiatriques.

Les soins libres c'est lorsque vous êtes d'accord pour être à l'hôpital.

Vous êtes libre de choisir vos soins.

Vous pouvez quitter l'hôpital lorsque vous en avez envie.

Les soins sans accord c'est lorsque vous n'êtes pas d'accord pour être à l'hôpital. Vous pouvez être obligé d'aller à l'hôpital même si vous n'êtes pas d'accord.

Si vous êtes un danger pour vous ou pour les autres vous ne pouvez pas quitter l'hôpital.

Si vous êtes à l'hôpital contre votre avis, vous gardez vos droits.

Une personne peut être hospitalisée contre son avis :

- À la demande d'une personne.
- Parce qu'elle se met en danger.
- Sur décision de justice.

Si vous êtes hospitalisés sans votre accord vous pouvez :

- Faire appel à un juge.
- Faire appel à un avocat.
- Faire appel à un médecin.
- Faire appel au maire de votre commune.

Vos repas



Votre petit déjeuner est servi à 8h30.



Votre déjeuner est servi à 12h00.



Votre dîner est servi à 19h00.



Si vous avez une allergie il faut le dire au médecin.

Vos affaires

L'hôpital vous propose de mettre vos affaires dans un placard.



Le placard est dans votre chambre.

Le placard ferme à clé.

Un coffre-fort se trouve dans votre chambre.

Vous pouvez déposer vos objets dans le coffre-fort.

Vous pouvez déposer vos objets de valeur à l'accueil.

Vous devez vous organiser pour l'entretien du linge.

Vous êtes responsable de vos affaires.

Vos visites

Vous pouvez avoir de la visite.

Les horaires de visite sont de 13h00 à 19h00.

Vos activités :

Il y a différentes activités qui peuvent être proposées :

- Sport



- Musique



- Télévision



- Jeux de société



L'équipe peut aussi vous proposer des ateliers :

- Cuisine



- Esthétique



- Relaxation



Vous pouvez vous promener dans l'hôpital.

Vous pouvez vous promener à l'extérieur de l'hôpital.

Vous devez prévenir l'équipe lorsque vous allez vous promener.

Les portes de votre service sont fermées de 18h30 à 9h00.

Les terrasses sont fermées de 23h00 à 6h30.

La boutique – la cafétéria

La cafétéria a une terrasse avec des tables et des parasols.

Vous pouvez aller à la cafétéria avec votre famille.

Vous pouvez aussi acheter certains produits à la boutique.

Lieu culturel

À l'hôpital, vous pouvez :

- Écouter de la musique



- Jouer aux jeux vidéo



- Lire



- Faire de la musique



Vous pouvez en parler à l'équipe soignante.

Votre sortie

Le médecin vous donne votre date de sortie.

Si vous voulez votre famille peut être mise au courant de votre sortie.

Si vous avez des problèmes l'équipe médicale peut vous aider.

Une équipe médicale peut vous aider pour vos soins à l'extérieur.

Un soutien à l'extérieur

Vous pouvez avoir des rendez-vous dans différents centres de soins.

Dans ces centres vous pouvez rencontrer des médecins.

Dans ces centres vous pouvez rencontrer des infirmières

Dans ces centres vous pouvez rencontrer des psychologues.

Vos droits

Vous pouvez donner le nom d'une personne de confiance.

Une personne de confiance est une personne qui peut parler à votre place si vous ne pouvez pas le faire.

Cette personne peut vous accompagner dans vos rendez-vous avec le médecin.

Cette personne peut vous aider pendant votre séjour.

Cette personne peut donner votre avis.

Vous devez donner le nom d'une personne en cas de besoin si vous n'avez pas de personne de confiance.

Vos devoirs

Tout le monde doit respecter le règlement de l'hôpital.

Si vous avez des questions, vous pouvez :

- Envoyer un mail à dru@eps-etampes.fr



- Téléphoner au 01 69 92 52 09



- Écrire :



Direction des relations avec les usagers

EPS Barthélemy Durand

Avenue du 8 mai 1945

BP69 - 91152 Étampes Cedex